

## Compte-rendu de la réunion de bureau du mercredi 09 novembre 2022

**Présents** Boucherat R., Cesare J., Desvilles A., Husson L., Lacroix A., Sanchez R., Thiébault M.

Préambule : Alain D remercie pour les fleurs et les messages de soutien lors du décès de sa maman.

### 1) Approbation du CR de réunion de bureau du 19/10/2022

Approuvé

Alain L. demande des précisions sur les 6,93€ à rembourser aux participants du séjour de Cambo.

Rappel : remplir les fiches de frais kilométriques pour réductions d'impôts avant fin décembre 2022.

### 2) Relevé de décisions et suivi

Rien de nouveau.

### 3) Point adhésion (Roger)

Au 09/11/2022: 96 inscrits et 104 potentiels.

17 nouveaux adhérents.

Philippe N. n'a pas encore donné son certificat médical. Problème pour conduite de rando.

### 4) Point sur les formations

4 adhérents ont participé à la formation de secourisme les 22 et 23 octobre :

Hélène, Françoise, Jean-Marc, Patrick L.

4 iront les 26 et 27 novembre

Vincent, Charles, Alain L., Mado

### 5) Bilans séjours Belledonne et Pays Basque

Belledonne : 8 inscrits, 2 annulations (Machon E et A) donc 6 présents. 230€ par personne.

Remboursement : Machon A et E : 428,90€/460€ car :

Pas d'assurance, déduction EIT et déduction des parts estimées pour l'accompagnateur.

Luc (organisateur) a reçu 115€.

Après paiement des douches, des taxes de séjour, et de 27€ de boissons au repas du soir il reste un excédent de 4€.

Cambo :

Un pourcentage de 5 % a été pris pour les aléas.

4 accompagnateurs : Josiane, Hélène, Roger, Alain D.

2 accompagnateurs reçoivent 50 % du prix du séjour : Josiane et Hélène qui verseront une part aux autres accompagnateurs.

Excédent : 633,50€

A rembourser à chaque participant 7€ (une journée de moins en bus) soit 7€x31=217€

Josiane enverra un mail d'explication à ceux qui recevront ce remboursement de 7€.

Bilan : 633,50€ - 217€ = 416,50€

### **6) Finalisation de la préparation repas du 15/12/22 à La Bachasse**

Vers le 12/11 Luc enverra un mail d'infos concernant ce repas : nouvelle date : 15 décembre, fiche d'inscription, participation : 15€ (de préférence par chèque)

- Christian A est d'accord pour préparer le repas et Alain D pour le gâteau.
- Contrat de la salle de la Bachasse 8 jours avant
- clé 9h membres du bureau.
- Accueil 10 h.
- Présentation du programme de randos 1<sup>er</sup> trimestre 2023 avec la vidéo d'Hélène : 10 h 15/ 10 h 30
- Apéritif : 12 h
- Repas : 13 h : salade d'endives, saucisson chaud pommes de terre, fromage, gâteau.
- Intendance : 1 grande casserole prêtée par le club de Badan.
- Achats à Promocash : Roger, Christian et Alain D : boissons, verres, assiettes, couverts, nappes.
- Luc vérifie le diamètre des tables rondes.

### **7) Demande de subvention mairie Oullins (Alain L)**

Alain L a assisté à la réunion de présentation organisée par la Mairie.

61 associations reçoivent 1 330 000€ de subventions

120 associations bénéficient de locaux, d'entretien, d'électricité pour une valeur de 1 934 000€.

Un nouveau document (Cerfa) est à remplir pour l'attribution de subventions.

Ce document est à envoyer pour le 23 novembre. Luc et Alain le rempliront ce jour à 12 h.

La présence d'adhérents nombreux lors de manifestations organisées par la Mairie permet des pourcentages sur les subventions.

Les randonneurs étaient nombreux lors de la Marche Bleue.

Une randonnée est prévue avec les résidents de la Californie.

La politique de la ville, Handicap/actions englobe les quartiers de la Saulaie, le Golfe et Ampère.

### **8) Révision règlement intérieur**

Pas de changement depuis juin 2020.

Luc propose des modifications, elles sont discutées et approuvées.

Elles seront visibles sur le site (surlignées)

### **9) Majoration de 10% du prix de vente des séjours / Révision des modalités d'attribution des 50% de réduction aux organisateurs de séjours**

Maintien de la majoration d'environ 10% sur le prix de vente des séjours.

Ne plus utiliser cette marge pour « offrir » la boisson du repas du soir.

Maintien de la réduction de 50% sur le prix du séjour à l'organisateur dans la limite de la marge.

Le nombre d'organisateur ayant droit à cette réduction est limité à 2.

Si possible, demander aux hébergeurs des formules « tout compris » avec les boissons du repas du soir. A défaut, soit il faut déterminer un forfait et l'inclure dans le prix de vente, soit préciser « Boissons non comprises ».



Club Athlétique et Sportif des Cheminots d'Oullins Lyon  
Rando Evasion

### **10) Remplacement de Roger dans ses fonctions :**

#### **a. Membre bureau**

Luc va proposer ce remplacement à Jacques B. ou Jean-Marc F.

#### **b. Responsable adhésion**

Alain L signale que ce travail dépend de la trésorerie.

Point à revoir en bureau

#### **c. Responsable Rando Santé**

Luc demandera à Sylviane L (elle a fait la formation)

#### **d. Intendance**

Alain D ?

Tous les points seront ré-abordés en réunion de bureau et en fonction des retours, les décisions seront prises.

### **11) Questions diverses**

Josiane a reçu beaucoup de propositions de randos pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Elle prépare un mail de remerciement.

La présentation des randonnées du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 aura lieu le vendredi 17 mars à 15h 30 à la Bachasse. Un goûter sera prévu. Les randonneurs pourraient éventuellement se déguiser !

### **12) Date prochaine réunion de bureau**

**Mercredi 07 décembre 2022 à 13 h 30**